

PARTIE A - Information personnelle

FICHE D'INSCRIPTION 2026



Veuillez remplir tous les champs. Sauvegardez et envoyez la fiche dûment remplie à: registration@atpalcanada.com

D., /						
Prenom			Nom de fa	amille		
Genre F M	Date de naissance	J M	_ A	_ Nationalité		
Numéro de passeport						
Addresse civique		Vill	e/Pays	Code Postal		
Je désire appliquer po	our Visa tempo	raire	V	isa étudiant (plus de 6	mois)	
Je désire appliquer au	programme Bright I	Future Oui	Non			
Options de programm	ne 1 ^{er} choix			2 ème choix		
Agence / conseiller	r qui vous a aidé _					
PARTIE B - I	DÉTAILS DU COUF	RS				
e désire suivre une forr	mation en langue	Anglaise	França	ise		
estime que mon nivea	u est (sujet à confirn	nation au moye	en du test de	placement) Débutant	t Intermédia	aire Avance
urée du programme						
4 semaines 8 s	emaines 12 sem	naines 16	semaines	20 semaines	24 semaines	Autre
Standard (20 heur	es=24 leçons)	Plus (25 he	ures=30 lec	ons)		
				0113)		
Dates de début:				Olisj		
Dates de début: 12 janvier	6 avril	6 juille	,	14 septembre	30 nov	embre
	6 avril 20 avril	6 juille 13 juil	et			embre
12 janvier		-	et llet	14 septembre		embre
12 janvier 26 janvier	20 avril	13 juil 20 juil	et llet	14 septembre 28 septembre		embre
12 janvier 26 janvier 9 février	20 avril 11 mai	13 juil 20 juil	et llet llet	14 septembre 28 septembre 5 octobre		embre
12 janvier 26 janvier 9 février 23 février	20 avril 11 mai 25 mai	13 juil 20 juil 27 juil	et Ilet Ilet Ilet ût	14 septembre 28 septembre 5 octobre 19 octobre	•	embre
12 janvier 26 janvier 9 février 23 février 9 mars 23 mars	20 avril 11 mai 25 mai 8 juin	13 juil 20 juil 27 juil 10 ao 24 ao	et Ilet Ilet Ilet ût	14 septembre 28 septembre 5 octobre 19 octobre 2 novembre 16 novembre	•	embre
12 janvier 26 janvier 9 février 23 février 9 mars 23 mars Booster en person	20 avril 11 mai 25 mai 8 juin 22 juin	13 juil 20 juil 27 juil 10 ao 24 ao çons par sema	et llet llet ût ût aine - Selon di	14 septembre 28 septembre 5 octobre 19 octobre 2 novembre 16 novembre	•	embre
12 janvier 26 janvier 9 février 23 février 9 mars 23 mars Booster en person	20 avril 11 mai 25 mai 8 juin 22 juin	13 juil 20 juil 27 juil 10 ao 24 ao çons par sema s par semaine	et Illet Illet Illet ût ût aine - Selon di	14 septembre 28 septembre 5 octobre 19 octobre 2 novembre 16 novembre sponibilité	•	embre
12 janvier 26 janvier 9 février 23 février 9 mars 23 mars Booster en person	20 avril 11 mai 25 mai 8 juin 22 juin nne - 8 heures/10 le 8 heures/10 leçons - 12 heures/14 leço	13 juil 20 juil 27 juil 10 ao 24 ao çons par sema s par semaine	et Illet Illet Illet ût ût aine - Selon di	14 septembre 28 septembre 5 octobre 19 octobre 2 novembre 16 novembre sponibilité		
12 janvier 26 janvier 9 février 23 février 9 mars 23 mars Booster en person Booster en ligne -	20 avril 11 mai 25 mai 8 juin 22 juin nne - 8 heures/10 le 8 heures/10 leçons - 12 heures/14 leço	13 juil 20 juil 27 juil 10 ao 24 ao çons par sema s par semaine	et Illet Illet Illet ût ût aine - Selon di	14 septembre 28 septembre 5 octobre 19 octobre 2 novembre 16 novembre sponibilité		

1





Je désire faire une réservation pour un logement à Montréal	Oui Non
Type de résidence	
Famille d'accueil*	Résidence ATPAL Pointe-Claire
Chambre privée (résidence étudiante)	Résidence EVO
*Les résidences en milieu familial (famille d'accueil) sont pour la plupart pour non-fu	meurs. Il est interdit de fumer à l'intérieur de la résidence.
Famille d'accueil, 3 repas (petit déjeuner- déjeuner -dîner) Famille d'accueil 2 repas (petit déjeuner-dîner)	
Date d'occupation du logement (arrivée) J M A Date	de fin de l'occupation (départ) J M A
ATPAL doit recevoir l'itinéraire de voyage ainsi que le paiement pour d'arrivée afin de pouvoir garantir la réservation pour l'hébergement	les frais d'hébergement au moins 20 jours avant la date
Nous nous efforçons afin d'offrir un logement qui convient à vos beso subvenir à tous vos besoins, nous vous en aviserons. Nous vous demai	
*Si vous choisissez l'option Famille d'accueil, veuillez répondre	aux questions suivantes:
Suivez-vous un régime d'alimentation spécial? Oui Non Si	oui, veuillez donner les détails
Souffrez-vous d'allergies? Oui Non Si oui, veuillez donn	er les détails
Recevez-vous des soins médicaux? Oui Non Si oui, veuille	ez expliquer
Recevez-vous des soins médicaux ou auriez-vous des requêtes spéciale	es en ce qui concerne votre santé? Si qui, veuillez explique
Veuillez nous aider à trouver la famille d'accueil idéale pour vous. P	Parlez-nous un peu de vous.
PARTIE D - PERSONNE À CONTACTER EN CAS I	
Prénom Nom de ta	mille
Téléphone Courriel	Lien de parenté
PARTIE E - AUTRES SERVICES	
Je désire adhérer a une police d'assurances urgences santé	Oui Non
J'ai besoin d'une lettre de garde (pour les étudiants de moins de 18 a	ns) Oui Non
Je retiens les services de transfert* de l'aéroport vers Montré	
'	The state of the s

*Nous devons recevoir les informations concernant le vol d'arrivée à Montréal, telles que numéro de vol et heure prévue d'arrivée, pas moins de 72 heures au préalable. Nous n'attendrons pas plus de 2 heures à l'aéroport. Au cas où le vol serait retardé plus de 2 heures, les frais de transfert sont non-remboursables.





Comment avez-vous pris connaissance d'ATPAL?

Recommandation	Agence	Dépliant/Feuille volante	Recherche sur Internet	Annonce	Autre
----------------	--------	--------------------------	------------------------	---------	-------

Politique concernant les remboursements – Conditions générales

- 1.- Pour être admissible à un remboursement, la demande doit être acheminée à ATPAL Languages par écrit, en indiquant les raisons de la demande.
- 2.- Les demandes de remboursement peuvent être envoyées par lettre, fax ou courriel. Les demandes formulées oralement ne seront pas acceptées
- 3.- Les demandes de remboursement seront processées dans un délai de 30 à 60 jours ouvrables à compter de la date où la demande est reçue dans nos bureaux.
- 4.- Au cas où un visa d'entrée au Canada serait refusé, une copie de la lettre de refus emise par l'ambassade canadienne sera exigée.
- 5.- Les frais d'inscription et les frais pour emission de la lettre d'acceptation ne seront pas remboursables au cas où un visa d'entrée au Canada serait refusé.
- 6.- Au cas où ATPAL Languages aurait émis une letre d'acceptation, l'original de la lettre d'acceptation devra être jointe à la demande de remboursement.
- 7.- Les remboursements seront payés, s'il y a lieu :
- a.- au moyen d'un transfert bancaire en dollars canadiens (CAN \$) au compte à partir duquel le paiement original a été effectué; les frais et commissions bancaires seront déduits du montant à rembourser;
- b.- au compte de la carte de crédit utilisée pour effectuer le paiment original en CAN \$. Les frais et commissions bancaires seronts déduits du montant à rembourser;
- c.- par chèque en CAD \$ si le paiement a été reçu en espèces;
- d.- aucune demande de remboursement en espèces ne sera acceptée.
- 7.1.- Si la demande de remboursement est reçue 20 jours ouvrables ou plus avant la date prévue pour le début du cours, ATPAL Languages remboursera tous les montants payés à l'avance pour l'hébergement, l'assurance médicale, les livres dans leur état d'origine et le transfert à l'aéroport. 200 \$ seront déduits pour les frais administratifs.
- 7.2.- ATPAL Languages remboursera les frais de cours, logement, assurances de soins de santé, livres dans leur état originel et tranferts aéroport- Montréal-aéroport payés à l'avance si la demande de remboursement est reçue dans nos bureaux moins de 20 jours ouvrables avant la date prévue de début du cours. Le premier mois de logement ne sera pas remboursé. Des frais d'annulation de 300 \$ seront déduits du montant à rembourser
- 7.3.- ATPAL Languages remboursera 50% des frais de cours payés à l'avance si la demande de remboursement est reçue jusqu'à 5 jours ouvrables après la date prévue de début du cours. Les frais d'inscription, assurances, transferts aéroport-Montréal-aéroport et le premier mois de logement ne seront pas remboursés
- 7.4.- ATPAL Languages procédera au remboursement du 25% des frais de cours payés à l'avance si la demande de remboursement est reçue entre 6 et 10 jours ouvrables après la date prévue de début du cours. Les frais d'inscription, assurances, transferts aéroport-Montréal-aéroport et le premier mois de logement ne seront pas remboursés.
- 7.5.- Les demandes de remboursement reçues dans nos bureaux plus de 10 jours ouvrables après la date de début du cours ne seront pas acceptées.
- 7.6.- Frais non-remboursables:
- a.- Inscription au cours: 150 \$
- b.- Inscription au programme d'hébergement, s'il y a lieu 200 \$
- c.- Lettre d'acceptation, s'il y a lieu 120 \$
- d.- Courrier ou envois spéciaux, s'il y a lieu
- e.- Commissions sur transactions effectuées par carte de crédit ou autres frais bancaires
- f.- Livres (s'il y a lieu)
- g.- Inscription au programme Bright Future, s'il y a lieu
- 7.7.- Le taux hebdomadaire sera recalculé en raison des semaines d'études complétées. Veuillez prendre note que le taux hebdomadaire pourrait varier. Les semaines partiellement étudiées seront traitées en tant que semaines complétées.
- 8.- Les activités suspendues pour des raisons de force majeure ne seront remboursées en aucun cas.
- 9.- Toutes les demandes de remboursement, incluant les cours offerts en promotion ou à tarif réduit, seront traitées conformément au taux des cours réguliers en vigueur au moment où la demande de remboursement est reçue dans nos bureaux.
- 10.- Les demandes de remboursement concernant une portion de cours non-complétée ou au cas où l'étudiant ne reprendrait pas le cours après 20 jours/calendrier ne seront pas acceptées.

ATPAL Languages se réserve le droit de donner les cours en ligne dans des circonstances exceptionnelles. Les cours ne sont pas transférables. Une fois la période d'étude commencée, les étudiants doivent la compléter. Il n'est pas permis de suspendre un cours pour le reprendre à une date ultérieure, de transférer des heures d'un programme à un autre ou de céder des heures de cours ou crédits à une autre personne.

Changements aux dates et aux programmes

Les étudiants peuvent changer la date de début du cours ainsi que le programme (selon la disponibilité) auquel ils sont inscrits moyennant un paiement de 100 CAN\$ pour chaque changement. Toute notification concernant les changements doit être reçue dans nos bureaux pas moins de 12 jours/calendrier avant la date prévue pour le début du cours.

Politique concernant les vacances

- a.- Toute demande de vacances doit être déposée par écrit dans nos bureaux ou envoyée par courriel (mail@atpalcanada.com). Les demandes formulées oralement ne seront pas acceptées.
- b. Les demandes doivent être soumises au moins 5 jours ouvrables avant le premier jour de la période de vacances.
- c. Toute demande sera processée à l'intérieur d'un délai de 72 heures à compter de la date où celle-ci est reçue dans nos bureaux.
- d. Les cours de 11 semaines ou moins ne sont pas admissibles aux demandes de vacances.
- e. Les cours de 12 à 19 semaines ne sont admissibles qu'à une semaine de vacances.
- f. Les cours de 20 semaines et plus ne sont admissibles qu'à deux semaines de vacances.
- g. Les jours de vacances seront accordés sur la base d'une assistance régulière au cours de la part de l'étudiant. Les étudiants ayant moins de 75% d'assistance au cours ne pourront se prévaloir de l'option vacances.
- h.- Les étudiants bénéficiant d'un forfait promotionnel incluant des semaines bourse-études ne pourront se prévaloir de l'option vacances.



Politique concernat les ajournements

- a. Les journements seront accordés à la discretion de l'école.
- b.- Toute demande d'ajournement doit être déposée par écrit dans nos bureaux ou envoyée par courriel (mail@atpalcanada.com). Les demandes formulées oralement ne seront pas acceptées.
- c. Les demandes doivent être soumises au moins une semaine (5 jours ouvrables) avant le premier jour de la période de vacances visée.
- d. Les frais d'assurance médicale et d'hébergement ne peuvent être différés.
- e. Les étudiants qui choisissent d'interrompre leur cours devront reprendre le programme à l'intérieur d'un délai maximal de 20 jours/calendrier à compter de la date d'interruption. Aucune autre interruption du cours ne sera acceptée.
- f. ATPAL Languages ne pourra être tenue responsable dans le cas d'éventuels changements dans le matériel, le contenu du cours ou les horaires qui pourraient subvenir pendant la période d'interruption.
- g. Les étudiants bénéficiant d'un forfait promotionnel ne pourront pas différer leur cours.
- h. Les étudiants bénéficiant d'un forfait promotionnel incluant des semaines bourse-études ne pourront se prévaloir de l'option d'ajournements.

Mon engagement

La réputation internationale d'ATPAL Languages en tant que chef de file dans le domaine de la formation linguistique repose en grande partie sur l'excellence de ses programmes académiques. Dans le but de contribuer à maintenir la qualité de nos cours, tous nos étudiants sont tenus de respecter certaines normes de conduite et signer la déclaration ci-dessous.

- 1.- Me conduire de façon respectueuse envers les enseignants et employés d'ATPAL. Je m'efforcerai d'interagir de façon harmonieuse aves les autres étudiants, indépendamment de leur origine ethnique, culture et religion tout au long de la durée de mon programme à ATPAL.
- 2.- Atteindre les meilleurs résultats académiques à travers mon effort et persévérance.
- 3.- Ne faire usage dans les locaux d'ATPAL que de la langue que j'étudie, incluant les temps de pause entre les période de cours.
- 4.- Je serai punctuel(le) à mes cours (9h00 à 14h30, du lundi au vendredi) at j'assisterai à tous les cours prévus au programme.
- 5. Je participerai activement aux échanges oraux pendant les cours. J'ai connaissance que je pourrais être transféré(e) à un autre cours suite à un bas niveau de participation.
- 6.- J'ai connaissance que je ne serai pas admissible à prendre des tests ou à recevoir un certificat d'études si mon niveau d'assistance au cours est inférieur à 75%.
- 7.- J'ai pris connaissance que l'accès aux cours sera interdit à toute personne étant sous l'influence de l'alcool et/ou drogues. L'accès aux locaux d'ATPAL, incluant les salles de cours, sera refusé à toute personne étant sous l'influence de l'alcool et/ou de drogues, sans aucun droit à un remboursement ou extension du cours.

Au cas où je manquerais à me conformer aux normes énoncées ci-dessus, je comprends que je m'exposerais à être expulsé(e) du cours et banni(e) de l'école. Je déclare également avoir pris connaissance que toute personne ayant fait l'objet d'une expulsion n'a droit à aucun remboursement ou à une extension du cours.

COVID-19

Toute personne se trouvant dans les locaux d'ATPAL doit respecter toutes les mesures de sécurité mises en place par l'école. Les étudiants qui refuseraient de porter un couvre-visage ou manqueraient d'en porter un de façon répétée seront suspendus sans aucun droit à un remboursement ou extension du cours.

Police d'assurances

Tous les étudiants étrangers suivant des cours à plein temps au Canada doivent détenir une assurance de soins de santé. Une police d'assurances de la compagnie StudyInsured est offerte par ATPAL Languages. Au cas où je déciderais de ne pas me prévaloir de la police d'assurances offerte par l'entremise d'ATPAL Languages, je m'engage à obtenir une couverture d'assurances auprès d'un autre fournisseur et à présenter la preuve de mon contrat (police) d'assurances lors de mon inscription.

Je certifie que toutes les informations apportées par moi dans cette fiche-inscription sont vraies et exactes. ATPAL Languages ne sera pas tenue responsable au cas où les informations médicales seraient faussent ou incomplètes. J'autorise ATPAL Languages à prendre les mesures pertinentes dans l'éventualité d'une urgence médicale et j'assumerai le paiement de toutes les factures médicale encourues.

Déclaration

Je déclare avoir entièrement lu, compris et accepté toutes les conditions établies dans ce document, notamment en ce qui concerne les clauses Mon engagement et Politique concernant les remboursement.

En signant ce formulaire, j'accepte que l'école partage mes informations personnelles avec l'agence/personne qui me représente.

Nom du requérant	Date j	_ m	a	Signature			
Signature du parent ou gardien si le requérant est mineur (moins de	18 ans)				Date j	m	a





Autorisation (optionnel)

vidéo prises pendant les cours et les activités à l'extérieur de l'école matériel promotionnel de l'école, tels que dépliants, brochures et a N'étant pas limitée à un pays ou région en particulier, la présente a communication connus à ce jour ainsi que ceux qui seront dévelop	e. Je donne mon d utres publication utorisation a une	consentement po s, ainsi que sur le dimension inter	our que ces images ou séquences vidéo soit utilisées dans le es réseaux sociaux.
Nom du requérant	Date j m	1a	Signature

Date j _____ m ____ a ____

Signature du parent ou gardien si le requérant est mineur (moins de 18 ans)